



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

AVIS DE CONSULTATION

Règles pour la tenue de référendums sur les projets d'investissements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entreprend une consultation afin de recueillir les commentaires des membres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh concernant l'adoption de règles pour la tenue de référendums sur les projets d'investissements qui seront ajoutées en annexe de la Politique sur les placements et investissements, ainsi que le prévoit l'article 7.4.2.1.

Ces règles seront applicables pour les projets d'investissements nécessitant soit un apport en capital de un million de dollars (1 000 000 \$) et plus, soit un investissement combinant un apport en capital et un emprunt de dix millions de dollars (10 000 000 \$) et plus. L'approbation des Pekuakamiulnuatsh devra être obtenue par voie de référendum, si plus de 500 Pekuakamiulnuatsh en demandent la tenue, en apposant leur signature dans un registre rendu disponible par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à cet effet, selon la procédure prévue dans la Politique sur les placements et investissements.

La version projet de l'annexe de la Politique sur les placements et investissements intitulée *Règles pour la tenue de référendums sur les projets d'investissements tel que prévu à l'article 7.4.2.1 de la Politique sur les placements et investissements* est disponible sur le site Web www.mashteuiatsh.ca ainsi qu'à la réception de Takuhikanitshuap, l'édifice principal de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, et à la bibliothèque communautaire, 77, rue Uapakalu, à Mashteuiatsh.

Les commentaires écrits peuvent être acheminés au plus tard le **mardi 30 juillet 2019 à 16 h** à l'attention de :

Coordination du développement de l'autonomie gouvernementale
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 1414
Courriel : cdag@mashteuiatsh.ca

Les personnes qui désirent obtenir plus amples renseignements ou de l'assistance pour formuler leurs commentaires peuvent s'adresser au même endroit.

Tous les Pekuakamiulnuatsh sont invités à participer à la consultation. Les commentaires recueillis pourront servir à bonifier le document en vue de son adoption par Katakuhimatsheta (Conseil des élus) prévue en août 2019.

AFFICHÉ LE 9 JUILLET 2019